

L'Allemagne et le Luxembourg durcissent leur opposition à la centrale nucléaire de Cattenom

Date : 7 mars 2016

Barbara Hendricks, ministre fédérale allemande de l'Environnement et Lydia Mutsch, ministre de la Santé luxembourgeoise, préparent un courrier conjoint à Ségolène Royal pour rappeler à l'Etat français ses obligations en matière de sûreté nucléaire. Le rapport sévère d'un expert allemand sur les failles du CNPE de Cattenom ravive l'opposition de l'Allemagne et du Luxembourg à la centrale nucléaire frontalière.

Qu'elle soit feutrée ou catégorique, l'opposition de l'Allemagne et du Luxembourg à la centrale nucléaire frontalière de Cattenom (Moselle) s'exprime de plus en plus vivement depuis la publication le 26 février 2016 dans le quotidien allemand Trierischer Volksfreund d'un rapport très critique sur la sûreté de l'installation. Mandaté par les Verts, l'expert en ingénierie nucléaire Manfred Mertins pointe des lacunes en matière de refroidissement, d'alimentation électrique d'urgence et de coordination des dispositifs de sécurité. Il dénonce des risques mal maîtrisés en cas de séisme, d'inondation ou de chute d'avions et assure qu'en Allemagne, une telle installation ne serait pas autorisée à fonctionner. A la lecture du rapport, les Verts allemands ont demandé la fermeture immédiate de la centrale de Cattenom.

Courrier à Ségolène Royal

Plus diplomatique, le communiqué commun de Lydia Mutsch et Carole Dieschbourg, respectivement ministres de la Santé et de l'Environnement du Luxembourg, demande à la France « *d'appliquer scrupuleusement la nouvelle directive 2014/87/Euratom* », qui établit un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires. Les deux ministres sollicitent par ailleurs l'avis de la Commission européenne sur le rapport Mertins. Cette prise de position luxembourgeoise se doublera dans les prochains jours d'un courrier commun émanant de l'allemande Barbara Hendricks, ministre fédérale de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire et de la luxembourgeoise Lydia Mutsch, demandant des explications à Ségolène Royal.

Les propos de la ministre française de l'Environnement, qui s'est déclarée favorable à prolongation de 40 à 50 ans des centrales nucléaires les plus anciennes, a fortement indisposé les pays frontaliers de Cattenom.

Je me réjouis de toute initiative qui contribuera à mettre la pression sur le gouvernement français. Nous n'acceptons pas de voir une épée de Damoclès peser sur nos populations pour des raisons de rentabilités internes à EDF, ou parce qu'EDF n'a pas provisionné les sommes nécessaires au démantèlement.

Claude Turmes, eurodéputé écologiste luxembourgeois

Interrogée par l'Usine nouvelle sur le rapport Mertins, l'Autorité de sûreté nucléaire indique sobrement qu'elle ne peut se prononcer sur un document qui n'a été traduit ni en français, ni en anglais. La communication nationale d'EDF indique pour sa part que la centrale de Cattenom entretient des relations régulières avec les autorités du Grand-Duché, de la Sarre et de Rhénanie-Palatinat et que les pays voisins sont représentés au sein de la Commission locale d'information de Cattenom. Ces relations bilatérales ne suffiront sans doute pas à aplanir un désaccord croissant.